

MANIFESTE NATIONAL

RENAISSANCE DES MATERNITES CONDAMNEES

Les 22 et 23 mars 2019, 16 délégations représentant 16 territoires en guerre contre la fermeture de leur maternité se sont réunies au Blanc (36), pour exprimer une même révolte et exiger leur dû.

Alors que sont rapportées des dizaines de drames touchant les mères et leur bébé, **LA POPULATION DENONCE D'UNE MEME VOIX** l'aveuglement et le déni des agences régionales de santé et du ministère, **la souffrance** des futurs parents et de leurs proches, le burn-out des soignants, **la disparition des services publics hospitaliers**, **la négation des droits constitutionnels d'égalité d'accès aux soins et des grands principes de la sécurité sociale.**

NOUS REFUSONS la mise en danger des mères et de leur enfant, les faux arguments sécuritaires déployés par le gouvernement et ses experts, la logique centralisatrice et économique qui amène à fermer des services de première nécessité.

Nous refusons de subir cette double peine, être privés de maternité et par là-même de toute autre alternative (maison de naissances, accouchements à domicile).

A L'IMAGE DES TERRITOIRES, NOTRE COMBAT EST MULTIFORME, INDESTRUCTIBLE, INALTERABLE

Les mobilisations locales se hissent au niveau national et exigent avec force l'avènement d'une démocratie directe en santé. Le combat se mène sur tous les fronts.

JURIDIQUE, pour réclamer la vérité contre la diffamation, la reconnaissance des préjudices subis, la condamnation de l'Etat et de ses agences, à l'origine de ce drame sanitaire.

POLITIQUE, ce combat citoyen est aussi celui de certains élus qui font du maintien des maternités et des services publics, une grande cause locale, départementale et régionale.

SCIENTIFIQUE, par la valorisation de la parole d'experts qui démontrent, chiffres à l'appui, l'urgente nécessité d'assurer une prise en charge de proximité des naissances.

CITOYEN, la révolte populaire gronde contre un pouvoir méprisant, qui fracture les territoires.

NOUS PROPOSONS que le code de la santé intègre désormais le **délai d'accès au service public de santé comme 1er critère de sécurité**, ce temps d'accès étant calculé sur la base des transports publics existants.

Que toute décision concernant l'organisation de l'offre de soins prenne en compte les **droits du citoyen** et la spécificité des territoires.

Que la **qualité des soins** ne soit pas seulement synonyme de cumul de compétences des professionnels, de plateau technique mais s'enrichisse aussi de la relation de confiance instaurée entre soignants et soignés.

Que la médecine rurale soit revalorisée auprès des futurs professionnels de santé.

Que les médecins qui entrent en formation, généralistes et spécialistes, s'installent là où les besoins sont criants.

NOUS RECLAMONS la **ré-ouverture des maternités** et la création d'un nouveau label « **HOPITAL DE TERRITOIRE DE PLEIN EXERCICE** » (Médecine-Chirurgie-Obstétrique-Urgences).

Qu'à l'initiative des citoyens, l'innovation et l'expérimentation d'une nouvelle organisation de l'offre de santé soient rendues possibles.

Que la santé soit considérée comme une dimension de l'aménagement du territoire et du développement économique local.

NOUS EXIGEONS LA CREATION D'UN PLAN NATIONAL DE PROTECTION DES NAISSANCES, qui aurait pour mission de définir le cadre des services de natalité en France, qui recensera toutes les situations dramatiques et soutiendra les victimes.

Nous exigeons que l'expertise des habitants soit reconnue et qu'ils soient associés à la construction du projet de santé de leur territoire.

MANIFESTE NATIONAL _ RENAISSANCE DES MATERNITES CONDAMNEES

Co-signataires

Mouvements citoyens et représentants citoyens

- Comité de MONTLUÇON (03)
- Association citoyenne de défense de l'hôpital de BRIANÇON (05)
- Comité de défense hôpital santé publique (06)
- Comité d'AUBENAS (07)
- Comité de SAINT AGRÈVE (07)
- Comité de défense des hôpitaux de proximité des Ardennes (08)
- Comité de défense du centre hospitalier Ariège COUSERANS (09)
- Comité de MILLAU (12)
- Comité de SAINT-AFFRIQUE, Le Manifeste (12)
- Comité d'AUBAGNE (13)
- Comité de LISIEUX (14)
- Comité de VIRE (14)
- Comité de COGNAC (16)
- Comité de RUFFEC (16)
- Association des usagers de l'offre de soins et du centre hospitalier de la HAUTE COTE D'OR (21)
- Comité de LANNION-TRESTEL (22)
- Comité de PAIMPOL (22)
- Comité « sauvons l'hôpital de SARLAT » (24)
- Comité de DIE (26)
- Comité de BERNAY « Liberté, Egalité, Proximité » (27)
- Collectif brestois de défense de l'hôpital public (29)
- Comité de défense de l'hôpital de CONCARNEAU (29)
- Comité des usagers de l'hôpital de DOUARNENEZ (29)
- Comité de MORLAIX (29)
- Comité gersois pour la défense du service public de santé (32)
- La Santé Un Droit Pour Tous (33)
- Collectif Cpasdemainlaveille (36)
- Comité de défense des usagers du site hospitalier du BLANC (36)
- Collectif 37 Notre Santé en Danger (37)
- Comité de SAINT CLAUDE (39)
- Association de vigilance de RIVE DE GIER (42)
- Comité de GRAMAT (46)
- Association des usagers du centre hospitalier de St Cyr, VILLENEUVE-SUR-LOT (47)
- Comité de GRANVILLE (50)
- AUDACE, Comité de MAYENNE (53)
- Comité de LONGWY (54)
- Comité « dynamisons ensemble l'hôpital du bassin d'AMBERT » (63)
- Association pour la renaissance des services hospitaliers Thannois (68)
- Comité de vigilance de LURE LUXEUIL (70)
- CODEF, MONTCEAU-LES-MINES (71)
- Association pour la promotion de la Santé en AUTUNOIS et MORVAN (71)
- Comité de MOUTIERS (73)
- Comité cœur hôpital de MANTES (78)
- Comité de RAMBOUILLET (78)
- Collectif de défense de l'offre de soins en NORD DEUX-SEVRES (79)
- Comité de THOUARS (79)
- Comité d'ALBI (81)
- Comité de LUÇON (85)

Comité de MONTAIGU (85)
Comité de CHATELLERAULT-LOUDUN (86)
Comité de REMIREMONT (88)
Comité de DOURDAN (91)
Comité NORD ESSONNE (91)
Comité de MONTREUIL (93)
Comité de CRÉTEIL (94)
Comité d'IVRY (94)
Comité de MARIE-GALANTE (97)
Convergence Nationale des collectifs de défense des services publics

Michel ANTONY, ancien Président et Administrateur de la Coordination nationale

Hélène DERRIEN, Présidente de la Coordination Nationale

Michel JALLAMION, Président de la Convergence Nationale des collectifs de défense des services publics

Yann LASNIER, co-rapporteur d'un avis du CESE sur les Déserts Médicaux

Vladimir NIEDDU, People's Health Movement (59)

Evelyne VANDER HEYM, Ancienne directrice de la Maternité des Bluets (75)

Professionnels de santé

Dr ALBERTI Pierre, Médecin Généraliste (Capacité de Gériatrie), Médecin Coordonnateur de l'EHPAD la Roche Bellusson (36), Médecin intervenant IME, Intervenant (enseignement) IFSI

Dr Pascal BOISSEL, Psychiatre, Union Syndicale de la Psychiatrie (USP)

Dr Patrick CERF, Gynécologue Obstétricien

Dr Paul CESBRON, Gynécologue Obstétricien, ancien chef de service de la Maternité de Creil, administrateur de la Coordination nationale

Dr Bernard COADOU, Médecin généraliste, membre de la Coordination Nationale

Dr Evelyne COMBIER, Pédiatre, Dr en santé publique, Présidente de l'Association pour la promotion de la santé en Autunois et Morvan

Tatiana DARRAS, Sage-femme

Chantal DELOMENIE, Sage-femme

Dr Anwar FAYAD, Gynécologue-obstétricien

Dr Laure FIQUET, Médecin généraliste, Maître de conférences associée de médecine générale

Dr Rafaël de FONTENELLE, Gynécologue-obstétricien au CH Vierzon

Trinidad GUTIERREZ, Infirmière, secrétaire du syndicat FO

Dr Christophe JEDRECY, Médecin généraliste, chef du service des urgences de Dourdan, membre du comité de Dourdan (91)

Dr Gérald KIERZEK, Médecin des Hôpitaux - Praticien Hospitalier (urgentiste, anesthésiste-réanimateur), AP-HP, Président de l'association Hôpital pour tous.

Dr Françoise NAY, Praticien Hospitalier, membre du comité d'Ivry, ancienne Présidente de la Coordination Nationale

Dr M. NEVEU, médecin anesthésiste-réanimateur, membre du comité de Rambouillet (78)

Dr Patrick PELLOUX, Président de l'association des médecins urgentistes de France (AMUF)

Dr Christophe PRUDHOMME, Praticien hospitalier – Urgentiste, Porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF), Membre de la commission exécutive de la Fédération CGT de la santé et de l'action sociale, Membre du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM)

Dr Jean SCHEFFER, Cardiologue, ancien médecin chef de service au centre hospitalier d'Albi, membre de la Coordination Nationale

Dr Bruno SOULET, Médecin généraliste (Capacité de médecine du sport), responsable du Centre Médico-Sportif du Blanc

Dr Gildas YAOUANC, Cardiologue, médecin chef du service de médecine du site du Blanc (36)

Dr Hélène YAOUANC LAPALLE, Pédiatre retraitée de la maternité du Blanc (36)

Elus locaux :

Jean Pierre BOSINO, Maire de Montataire (60), Conseiller départemental de l'Oise, ancien Sénateur de l'Oise

Jean-Louis CAMUS, Président CDC Cœur de Brenne

Jean-Paul CHANTEGUET, Président du PNR de la Brenne

Laurence COHEN, Sénatrice du Val de Marne

Annick GOMBERT, Maire du Blanc, Conseillère régionale

Philippe GOURLAY, Président CDC Marche Occitane

Laurent LAROCHE, Maire de Belâbre

Jean LASSALLE, député Non Inscrit des Pyrénées atlantiques

Claude MERIOT, Président CDC Brenne-Val de Creuse

Nicolas SANSU, Maire de Vierzon et président du conseil de surveillance du CH Vierzon

Instances et syndicats :

L'intersyndicale CGT FO SUD du CH Vierzon

SUD Santé sociaux 52

ATTAC 60

FSU 60

FSU 29